REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 27 du mois de septembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur ***André-Luc DUBOIS***, Maire, en suite de la convocation remise par mail aux élus, le 20 septembre 2021, et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Etaient présents : ***André-Luc DUBOIS, Mathilde DEROOSE, Pascal SERGENT, Karine COISNE, , Martine DEMANDE, Frédéric SAUVAGE, Lidwine PHILIPPE, Lionel LERANT, Audeline HOGUET, Maxence WILLEMS, Elodie CAZIER, Stéphane WALLET, Cathy DUFOUR, André HOUTTEMANE***

Absents Excusés :
Laurent GAYOU

Nombres de Conseillers en exercice	Nombres de procurations	Nombre de votants
14	0	14

Monsieur Maxence WILLEMS est élu secrétaire de séance.

Examen du Procès-verbal de la réunion du 21 juin 2021

Résultat du vote :

Pour	14
Contre	
Abstention	

DELIBERATION N° 001

DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE N° 1.

Monsieur le Maire laisse la parole à M. Pascal SERGENT, premier adjoint, pour exposer au Conseil Municipal la modification de budget suivante :

Chapitre	Article	Objet	Montant	Colonne1
67	6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de gestion		4 080,00
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		2 000,00
011	605	Achats de matériel, équipements et travaux		-6 080,00
		TOTAL FONCTIONNEMENT		**0,00**
		TOTAL DEPENSES		**0,00**
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES		**0,00**

Ainsi, après avoir fait part de la nécessité de modifier le budget, M. Pascal SERGENT redonne la parole à M. Le Maire.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de statuer sur la délibération n°1

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

DELIBERATION N° 002
SUBVENTION MONUMENT AUX MORTS - MINISTERE DE LA DEFENSE

Monsieur le Maire laisse la parole à M. André HOUTTEMANE pour présenter les délibérations 2 et 3.

Après avoir développé les raisons de restaurer le monument aux morts, M. HOUTTEMANE rend la parole à M. Le Maire

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette délibération.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

DELIBERATION N° 003

SUBVENTION MONUMENT AUX MORTS - REGION

Après avoir développé les raisons de restaurer le monument aux Morts, M. HOUTTEMANE rend la parole à M. Le Maire

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette délibération.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N° 004

SUBVENTION Plan de relance continuité Pédagogique

M. Le Maire laisse le soin à Madame Mathilde DEROOSE, deuxième Adjointe, de présenter cette délibération.

Madame DEROOSE explique donc que la commune est éligible au plan de relance concernant la continuité pédagogique mis en place par l'éducation nationale.
La ville peut donc obtenir une subvention d'un montant de 4 693.12 € pour l'installation de 2 VPI aux écoles.

Mme DEROOSE rend la parole à M. le Maire, qui propose de passer au vote.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

DELIBERATION N° 005
REMBOURSEMENT DES FRAIS D'OBSEQUES DE M. MARINTHE

M. Le Maire demande à Lionnel LERANT de présenter la délibération.

Vu le décès de M. Frédéric MARINTHE le 22 juillet 2021 ;
Vu le refus des ascendants et descendants quant au paiement des frais d'obsèques pour un montant de 1280.00 € ;
Considérant l'obligation de procéder aux obsèques du défunt, pour des raisons sanitaires ;
Considérant que la Commune a dû prendre en charge les frais pour un montant de 1280.00 €

Après avoir expliqué l'obligation de prendre en charge les frais d'obsèques de M. MARINTHE, M. LERANT laisse la parole à M. Le Maire.

M. Le Maire demande donc à l'assemblée de passer au vote.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N° 006
ADHESION AU POLE SANTE SECURITE AU TRAVAIL

M. Le Maire demande à Mme DEROOSE Mathilde, deuxième Adjointe, de présenter cette délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération n°2 en date du 25/09/2017 portant adhésion de la commune au service de médecine préventive proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord.
Après avoir pris connaissance du nouveau dispositif d'accompagnement des collectivités dans le domaine de la prévention.
Considérant que la participation à ce dispositif participe au bon fonctionnement des services de la commune,
Vu les conditions de la convention d'adhésion au service de prévention, santé et sécurité au travail.

Mme DEROOSE rend la parole à M. Le Maire, qui demande au conseil de voter.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

DELIBERATION N° 007
CONVENTION FOURRIERE

M. Lionel LERANT explique au conseil la nécessité de passer une convention avec la fourrière BUISINE.

M. Le Maire demande à l'assemblée de voter cette délibération.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N° 008

SERVICE D'OBJETS TROUVES

M. Le Maire laisse le soin à Mme Lidwine PHILIPPE de présenter cette délibération.

Après avoir exposer l'intérêt de créer un service d'objets trouvés en mairie Mme PHILIPPE rend la parole à M. Le Maire.

M. Le Maire invite les membres du conseil à se prononcer sur la création de se service.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

DELIBERATION N° 009

CONVENTION PVE

M. Le Maire expose au Conseil Municipal l'intérêt de passer une convention avec la Préfecture du Nord pour définir les modalités du processus de verbalisation électronique.

M. Le Maire invite les membres du conseil à se prononcer sur la création de se service.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

DELIBERATION N° 010

MODIFICATION COMMISSION SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

M. Le Maire expose que :

Vu la délibération n°11 du 29 mai 2020 créant les commission municipales,

,

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

Vu la demande exprimée de Mme Cathy DUFOUR, conseillère municipale, de faire partie de la commission sécurité et environnement
M. Le Maire demande au conseil de se prononcer sur cette délibération.

Résultat du vote :

Pour	**14**
Contre	
Abstention	

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

DUBOIS André-Luc	DEROOSE Mathilde	SERGENT Pascal
COISNE Karine	GAYOU Laurent	DEMANDE Martine
SAUVAGE Frédéric	PHILIPPE Lidwine	LERANT Lionel
HOGUET Audeline	WILLEMS Maxence	CASIER Elodie
WALLET Stéphane	DUFOUR Cathy	HOUTTEMANE André